

Accusé de réception en préfecture :	
Date de télétransmission :	
Date de réception :	
Date d'affichage :	
Date de publication :	14 avril 2026



## D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

### **ARRÊTÉ N° DRH/2026/0410** concernant le responsable de la régie de transport de Alpes-Maritimes (RDTAM)

*Le Président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes,*

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 3221.3 ;

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale ;

Vu l'article 3113-43 du code transport qui impose la nomination d'un responsable de la régie de transport ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection de Monsieur Charles Ange GINESY, en qualité de Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté modifié d'organisation des services départementaux en date du 27 février 2025 ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale en date du 27 juin 2025 portant création de la régie départementale des transports des Alpes Maritimes, RDTAM, régie sans autonomie financière et de son règlement intérieur, modifiée par une délibération de la commission permanente du 13 février 2026 ;

Vu le contrat de recrutement de M. CARLES Thierry, à effet au 1<sup>er</sup> avril 2026, sur le grade de rédacteur territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe ;

Vu le niveau de rémunération de M. CARLES Thierry, correspondant à un niveau de cadre de premier niveau ;

Vu l'attestation de capacité professionnelle en transport de voyageurs par route délivrée à M. CARLES Thierry le 27 octobre 2017 par le Préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur, n° VE931711030.

### **AR R E T E**

ARTICLE 1 : M. CARLES Thierry est nommé responsable de la régie de transports RDTAM.

ARTICLE 2 : M. CARLES Thierry exécute ses missions dans le cadre de la délégation de signature qui lui est donnée.

ARTICLE 3 : Le directeur général des services départementaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nice, le 13 avril 2026

Charles Ange GINESY